

ASVP

Offre n° O032250929001523
Publiée le 10/08/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Commune de condom
Lieu de travail : 38 rue jean jaurès, Condom (Gers (32))
Poste à pourvoir le : 01/10/2026
Date limite de candidature : 11/09/2026
Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi
Motif de vacance du poste
Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité

Détails de l'offre

Famille de métiers : Prévention et sécurité publique > Sûreté et sécurité publique

Grade(s) recherché(s) : Adjoint technique
Adjoint technique principal de 2ème classe
Adjoint technique principal de 1ère classe

Métier(s) : [Agent de surveillance des voies publiques](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Télétravail : Non

Management : Non

Expérience souhaitée : Confirmé

Rémunération indicative : 1920.74 € Brut (salaire de référence Ajoint Technique 1er échelon) + IFSE + CIA Fin d'année

Descriptif de l'emploi :

L'ASVP fait respecter la réglementation relative à l'arrêt et au stationnement.

Il/elle constate les infractions au code de la santé publique (propreté des voies publiques).

Il/elle participe à des missions de prévention et de surveillance sur la voie publique notamment aux abords des établissements scolaires mais aussi des autres bâtiments et lieux publics

Missions / conditions d'exercice :

- Surveillance et relevé des infractions relatives à l'arrêt et au stationnement :
 - Informer préventivement les administrés de la réglementation en vigueur sur les voies publiques.
 - Alerter l'autorité territoriale d'un risque relatif à la sécurité et à l'ordre public sur les voies publiques.
 - Contrôler l'application de la réglementation du stationnement, du code de la route.
 - Relever une infraction et la qualifier.
 - Établir des procès-verbaux d'infraction, y compris par le procès-verbal électronique (PVE).
 - Rédiger des écrits professionnels liés à l'activité (comptes rendus, rapports d'activité et de surveillance).
- Prévention sur la voie publique :
 - Sécuriser le passage des piétons sur la voie publique.
 - Analyser et gérer une situation ou des événements imprévus sur la voie publique et en rendre compte.
 - Signaler un accident et les informations nécessaires vers les services compétents.
 - Transmettre des informations par radio.
 - Porter assistance aux personnes. L'accueil et le renseignement du public :
 - Réponse aux appels téléphoniques et renseignement à la population ;
 - Réception et traitement de courrier
 - Rédaction des arrêtés
 - Gestion des objets perdus et trouvés
 - Accueil du public
 - Vidéo protection : visionnage et exportation

- Voie Publique divagation des animaux
- Capture ou ramassage des animaux errants sans maître et contacts avec les vétérinaires locaux et la société protectrice des animaux du Département du Gers

Profils recherchés :

Bonne connaissance de la Ville
Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales et du statut de la FPT
Connaissance de la réglementation en matière de sécurité des biens et des personnes
Bonne connaissance du terrain
Capacité rédactionnelle
Capacité d'analyse
Capacité à travailler en équipe
Capacité à rendre compte à sa hiérarchie
Respect des obligations de confidentialité
Gestion du stress
Disponibilité et réactivité
Sens de la confidentialité et de la discrétion.

Titulaire du permis B
Port d'une tenue spécifique, distincte des services de police
Temps plein - 35 heures - 25 jours de congés

Info complémentaire :
Possibilité d'adhésion à l'amicale + CNAS

Contact et modalités de candidature

Contact : 0562284630

Informations complémentaires :
CV + Lettre de motivation

Page de candidature en ligne : <https://www.emploi-territorial.fr/candidature/o032250929001523-asvp>

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.